

**LE COLLÈGE MONTMORENCY PRÉVOIT AVOIR RECOURS AUX SERVICES DE PERSONNEL ENSEIGNANT
CHARGÉ DE COURS POUR LA FORMATION CONTINUE À LA SESSION HIVER 2018**

RÉPARTITEUR EN CENTRE D'APPELS D'URGENCE (JCC.13)

DE CONCOURS: H18/C01
Disciplines : 311.A0 et 604.00

Bloc 2 : du 8 janvier au 23 mars 2018
11 semaines

Cours de jour en intensif

COURS-GROUPE	TITRE	NBRE D'HRES DE PRESTATION DE COURS
311-8M4-MO-907	Répartition santé	60h
311-8P4-MO-907	Répartition police	60h
311-9C3-MO-907	Géomatique	45h
311-9A3-MO-907	Traitement des appels d'urgence	45h
604-8T5-MO-907	Communication en anglais en répartition d'appels d'urgence	75h

Note : Conformément à la clause 5-1.12 de la convention collective du personnel enseignant, « à moins de difficultés de recrutement, la personne détenant un emploi à temps complet ne peut avoir accès à une charge d'enseignement. La vérification du cumul d'emplois, au cégep ou ailleurs, se fait à partir de la déclaration d'emploi. »

Informations : * Les cours seront donnés aux Galeries Laval.

Conditions particulières :

Les cours se donneront entre 8h et 18h – Bloc AM : 8h à 12h – Bloc PM : 13h à 18h – Horaire à confirmer.

* Les postulants doivent fournir des disponibilités régulières (mêmes journées) à toutes les semaines de la session :

- pour un cours de 45h, un minimum de 3 blocs de 3 périodes de 60 minutes de disponibilités est exigé;
- pour un cours de 60h, un minimum de 4 blocs de 3 périodes de 60 minutes de disponibilités est exigé.
- pour un cours de 75h, un minimum de 5 blocs de 3 périodes de 60 minutes de disponibilités est exigé.

Qualifications requises :

Pour les cours en 311 :

- Détenir un diplôme collégial en sécurité incendie ou une formation et une expérience jugée équivalente.
- Détenir un certificat universitaire de premier cycle dans un domaine relié à la discipline visée.
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle relié à l'enseignement (atout).
- Un minimum de cinq années d'expérience pertinente dans le domaine de la prise d'appels d'urgence et la répartition des services d'urgence en centre primaire et secondaire.

Pour le cours en 604 :

- Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline visée ou connexe (ESL, littérature appliquée, traduction)
- Maîtrise de l'anglais écrit et parlé
- Connaissance du français écrit et parlé
- Expérience de travail reliée au domaine de la prise d'appels d'urgence et la répartition des services d'urgence en centre primaire et secondaire.

Qualifications particulières :

- Le Collège Montmorency se démarque par son implication dans plusieurs projets internationaux et par ses efforts afin de promouvoir la diversité culturelle. Par conséquent, il considérera l'expérience professionnelle internationale et la maîtrise de langues étrangères comme des atouts;
- Une expérience pertinente en milieu de travail ou en enseignement sera considérée comme un atout;
- Maîtrise du français écrit (vérifiée par test).

Traitement: Selon les échelles de traitement prévues à la convention collective du personnel enseignant.

Transmission de candidature INTERNE : Veuillez faire parvenir votre offre de service à l'adresse suivante :

fccandidatures@cmontmorency.qc.ca par l'entremise du formulaire au plus tard le mercredi 1 novembre 2017, 16 heures. Vous devez indiquer le numéro de concours se rattachant à la charge offerte. Vous trouverez le formulaire d'offre de service à la réception du service des ressources humaines et sur le site Web du Collège Montmorency : https://www.cmontmorency.qc.ca/wp-content/uploads/2015/06/images_services_rh_prof_offre-de-service-regulier-ete-2016.pdf

Transmission de candidature EXTERNE : Les personnes intéressées à soumettre leur candidature au Collège doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre démontrant leur intérêt pour l'enseignement ainsi qu'une preuve d'obtention du Baccalauréat. La réception des curriculum vitae se fait principalement par courrier électronique à l'adresse suivante candidatures@cmontmorency.qc.ca. Les curriculum vitae sont conservés pour une période d'un an.

Responsable du programme: Louise Allaire

Le Collège Montmorency souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques ainsi que les personnes handicapées

